

# contacts:

## Les Services de Prévention Santé du Conseil général du Nord

Hazebrouck,  
22 rue de la Sous-Préfecture,  
Tél : 03 28 41 96 10

Armentières,  
31 rue Jean Jaurès,  
Tél : 03 20 85 39 00

Bailleul,  
159 rue de Lille,  
Tél : 03 28 41 96 10

Merville,  
39 Grand'Place,  
Tél : 03 28 41 96 10

## epicea

Espace de Prévention et d'Information  
sur les Conduites Addictives  
Direction de la Lutte contre les Exclusions  
et Promotion de la Santé (DLES)  
Pôle Prévention des Addictions

Les Caryatides  
24 boulevard Carnot - Lille  
Tél : 03 20 63 48 48  
E-mail : [epicea@cg59.fr](mailto:epicea@cg59.fr)  
Site internet : [www.epicea.cg59.fr](http://www.epicea.cg59.fr)

Création : Conseil Général du Nord (2010 - graphisme 2006) Photos : F. Houze

# bonbons



## les bonbons

Programme  
de prévention  
des conduites  
addictives  
auprès  
des élèves de CM2  
en Flandres  
Intérieures

# les



# les bonbons

A l'initiative du Département du Nord, ce programme s'inscrit dans la suite logique de l'action « antidrogues » proposée aux élèves de CP et CE1 par les Services de Prévention Santé.

Il fait le lien avec les programmes de prévention menés en collège et lycée par le Pôle Prévention des Addictions (EPI(céA)).

## Public

Ce programme est destiné aux élèves des classes de CM2, en collaboration avec l'équipe éducative : enseignants, parents...

## Objectifs

- Donner aux élèves les moyens de maîtriser des connaissances et des compétences relatives à leur santé et à leur bien-être, notamment dans le domaine des conduites addictives\*.
- Développer chez les élèves des compétences leur permettant de faire face à la 1ère offre de produit ; il s'agira, plus spécifiquement, d'empêcher ou de retarder la consommation de la 1ère cigarette.
- Permettre aux membres de l'équipe éducative d'être acteurs de prévention, à travers leur participation aux différentes phases du programme.

\* Tout type de consommation de substances licites ou illicites (alcool, tabac, drogues...) pouvant conduire à une dépendance.

Le programme de prévention fait partie intégrante du projet pédagogique de l'établissement scolaire. Il a lieu dans l'école, et se déroule en 3 étapes, d'une durée maximum de 6 semaines :

### 1ère étape

la formation des équipes éducatives : 2 séances de 2h

Elle permet aux adultes volontaires de s'approprier des connaissances et des techniques d'animation nécessaires à la mise en œuvre de l'action de prévention auprès des élèves.

### 2ème étape

l'action de prévention à destination des élèves : 3 séances d'1h30

Des temps d'information et de réflexion alternent avec des ateliers ludiques, dans lesquels les élèves expérimentent leur capacité à faire des choix bénéfiques pour leur santé.

- La santé, qu'est-ce que c'est ?
- Le tabac : idées reçues, effets et cadre juridique.
- Choisir de ne pas fumer, est-ce difficile ?

L'action est co-animée par les adultes formés et les professionnels du Département.

### 3ème étape

l'accompagnement méthodologique des équipes éducatives formées

Le soutien apporté à l'équipe éducative doit contribuer au renouvellement du programme les années suivantes, afin d'en faire bénéficier les nouveaux élèves de CM2.